

Ecologie : alternative agricole

Avec l'aide de l'Adear 32, un jeune couple se tourne vers les pratiques agricoles écologiques.



Sur leurs six hectares de terre, Hélène Barbot et Nicolas Bénard sont prêts à s'investir en agro-foresterie. (Photo J.-B. W.)

À l'issue de l'assemblée générale de l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers (Adear 32), Hélène Barbot et Nicolas Bénard ont accueilli, dans leur ferme Canopée toute proche, la cinquantaine de personnes qui assistaient à la réunion. Et ce n'est pas le fait du hasard puisque **le couple vient de s'y installer il y a tout juste un mois grâce à l'Adear 32.**

Hélène Barbot, diplômée de l'Institut méditerranéen de documentation, enseignement et recherche sur les plantes médicinales, et Nicolas Bénard, titulaire du brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole en maraîchage biologique, **ont été séduits par le projet d'une ferme de 30 hectares multi-installations dont ils en exploiteront six.**

« Nous allons innover en faisant de l'agro-foresterie, détaille Nicolas Bénard. Il s'agit de cultiver les divers légumes entre les haies de fruitiers. D'autre part, **pour conforter les pratiques agricoles écologiques que nous allons adopter, nous utiliserons la traction animale, en l'occurrence des ânes, pour travailler la terre** ». Ayant le statut de Jeunes Agriculteurs, Hélène Barbot et Nicolas Bénard bénéficieront de prêts bonifiés, des aides du Conseil régional et de l'accompagnement de l'Adear 32 pour démarrer leur exploitation.

Au cours de l'assemblée générale, la présidente, Dorothee Benich Godard, a souligné les objectifs et les missions de l'Adear 32 « dont les différentes actions se regroupent autour d'un projet global de promotion de l'agriculture paysanne ».

Elle a détaillé les principes qui s'articulent autour de l'accompagnement à l'installation et à la transmission, aux formations professionnelles agricoles, au développement des circuits-courts, à la participation à des initiatives extérieures et à la promotion de l'agriculture durable et paysanne. D'ailleurs ces cinq axes seront toujours prioritaires sur les programmes d'actions pour 2013.